

Demande de versement en espèces

Données personnelles de l'assuré(e)

Nom			
Prénom			
N° AVS		Date de naissance	
E-mail		Téléphone	
Adresse			
Etat civil	<input type="checkbox"/> célibataire	<input type="checkbox"/> marié(e)	<input type="checkbox"/> divorcé(e)
	<input type="checkbox"/> lié(e) par un partenariat enregistré	<input type="checkbox"/> partenariat dissous	<input type="checkbox"/> veuf(ve)

Je suis en incapacité de travail des suites d'une maladie ou d'un accident

non
 oui, depuis le / /

J'ai effectué des rachats personnels ces trois dernières années :

non
 oui (joindre une copie de(s) attestation(s) fiscale(s) 21 EDP)

Indications au sujet du versement

Veuillez me verser ma prestation de sortie en espèces car

- je m'établis à mon compte
joindre une attestation d'affiliation en tant qu'indépendant(e) à une caisse AVS
- ma prestation de sortie est inférieure au montant annuel de mes cotisations
veuillez vérifier auprès de nos services si vous remplissez cette condition avant de nous retourner ce formulaire
- je quitte la Suisse définitivement ou je ne travaillerai plus en Suisse en tant que frontalier(ère) et
 - j'élis domicile dans un pays membre de l'UE, du Royaume-Uni ou de l'AELE
la part surobligatoire de la prestation de libre passage peut être versée en espèces. Le formulaire de demande nécessaire pour le versement en espèces de la part obligatoire de la prestation (minimum selon la LPP) peut être retiré auprès de l'Organe de liaison Fonds de garantie LPP
 - je n'élis pas domicile dans un pays membre de l'UE, du Royaume-Uni ou de l'AELE
l'intégralité de la prestation de libre passage peut être versée en espèces

Frontaliers

Joindre une attestation d'annulation du permis frontalier ainsi qu'une attestation de résidence

Ressortissants étrangers

Joindre une attestation d'annulation du permis de séjour ainsi qu'une attestation de résidence du nouveau domicile

Citoyens suisses

Joindre une attestation du contrôle des habitants ainsi qu'une attestation de résidence du nouveau domicile



Important, dans tous les cas de versement en espèces

Il est impératif de fournir une copie d'une pièce d'identité, ainsi que, pour les personnes non-mariées/non-liées par un partenariat enregistré, un certificat d'état civil (à demander à la commune d'origine).

Demande de versement en espèces

Coordonnées de paiement

(Veuillez joindre un bulletin de versement ou un relevé d'identité bancaire)

IBAN	<input type="text"/>
Devise	<input type="checkbox"/> CHF <input type="checkbox"/> EUR
Banque / Poste	<input type="text"/>
NPA, Lieu	<input type="text"/>
Titulaire du compte	<input type="text"/>

Signatures



La signature du partenaire est obligatoire pour les personnes mariées, liées par un partenariat enregistré ou séparées.
Elle doit être authentifiée par un notaire ou un organisme officiel.

Signature du conjoint / partenaire enregistré

Authentification - sceau et signature

Je déclare que tous les renseignements fournis ci-dessus sont conformes à la vérité.

Date	<input type="text"/> / <input type="text"/> / <input type="text"/>
Lieu	<input type="text"/>
	<input type="text"/>

Signature de l'assuré(e)